

USD Call Spread 6 ans sur le Taux Swap USD 5 ans

– UNIQUEMENT POUR DES INVESTISSEURS NON-AMÉRICAINS – PLACEMENT PRIVE UNIQUEMENT –
PAS DE DISTRIBUTION PUBLIQUE –
Conditions Finales en vigueur au 02 Novembre 2015 (Version 2.01)

Le présent document est présenté uniquement à titre d'information et constitue uniquement un résumé. Il convient de se reporter au prospectus de base européen (European base prospectus), tel que complété, relatif au programme EMTN de l'Emetteur pour la souche F daté du 5 juin 2015 (le « Prospectus de Base »), et aux Conditions Définitives (Final Terms) (les « Conditions Définitives ») qui contiennent ensemble les seules caractéristiques des Titres faisant foi, ainsi que d'autres informations (les « Titres »)*.

Le Prospectus de Base, tel que complété, est disponible sans frais auprès de l'Emetteur, sur simple demande et est également disponible sur le site internet du Luxembourg Stock Exchange à l'adresse <http://www.bourse.lu>. Avant d'investir dans les Titres, vous devez lire les facteurs de risque décrits à la rubrique « Information sur les Risques » ci-dessous et dans le Prospectus de Base.

Les Conditions Définitives peuvent décrire des facteurs de risque supplémentaires relatifs aux Titres. Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives sont rédigées en langue anglaise. En cas de contradiction, la version anglaise de ce document prévaudra en tout état de cause sur sa traduction en langue française.

Les Titres décrits ci-dessous sont destinés à servir exclusivement d'actif représentatif d'une unité de compte d'un contrat d'assurance vie promu par Les Assurances Mutuelles Le Conservateur (le « Distributeur »). Ainsi, le souscripteur/adhérent d'un contrat d'assurance vie n'acquiert pas directement les Titres mais des unités de comptes dont l'actif est composé des Titres. Le souscripteur juridique des Titres est l'Assureur.

La souscription, le placement, la revente des Obligations ne pourra pas intervenir par voie d'offre au public dans un quelconque pays.

Ce document ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter directement ou indirectement les Obligations.

Les lecteurs sont invités à lire attentivement les parties « INFORMATIONS SUR LES RISQUES » et « AVERTISSEMENT » figurant en fin de document.

- Les Facteurs de Risque énoncés dans le Prospectus de Base, les Conditions Définitives et les présentes Conditions Indicatives ne mettent en lumière qu'une partie, et non la totalité, des risques inhérents à un investissement dans ce produit.
- L'Emetteur ne fera aucune déclaration quant à l'adéquation de ce produit pour un quelconque investisseur ni quant à la performance future de ce produit.
- Avant toute décision d'investissement, les investisseurs doivent s'assurer d'avoir pleinement compris les risques liés au produit et solliciter les conseils de professionnels s'ils le jugent nécessaire.

* la définition de "Titre" a été ajoutée pour simplifier la lecture de la version française du document

PRODUIT

Taille d'Emission	15'000'000 USD
ISIN	XS1308293684
Code Commun	130829368
Valor	27058704
Nominal	2'000 USD
Prix d'Emission	99.97%
Levier	14
Prix d'Exercice	2.75%
Montant Minimum de Souscription	100'000 USD puis des multiples de 2'000 USD
Taille de Trading	10'000 USD puis des multiples de 2'000 USD
Type d'Exercice	Européen, exercice automatique à la Date d'échéance

DATES

Date de Transaction	02 Novembre 2015
Date d'émission	16 Novembre 2015
Période de Souscription	16 Novembre 2015 – 12 Février 2016
Date d'échéance	28 Février 2022

INFORMATIONS SUR LE SOUS-JACENT

Indice de Référence	Le taux Swap USD 5 Ans, au Fixing de 11:00 AM de New York (ISDAFIX®) (ou tout successeur ou page de remplacement)
Reuters	ISDAFIX1
Promoteur du Fixing du Taux	ICE Benchmark Administration Limited (IBA)

INFORMATIONS GENERALES

Droits associés à la Note Chaque Note donne à son détenteur le droit de recevoir à la Date d'Echéance:

Nominal x (100% + min[45.5% ; Effet de Levier x max[0% ; Prix de Référence (Moyen) – Prix d'Exercice]])

Prix de Référence Le niveau de fixing officiel du Sous-Jacent tel que publié par le Promoteur du Fixing du Taux à un Jour de Fixing.

Prix de Référence (Moyen) La moyenne arithmétique des Prix de Référence à chaque Date de Constatation (i).

Date de Constatation (i) La Date de Constatation (i) est de 10 Jours Ouvrés avant la Date de Valorisation correspondante (i) indiquée ci-dessous

i	Date d'Observation (i)	Date de Valorisation (i)
1	14 Mai, 2021	28 Mai, 2021
2	16 Aout, 2021	31 Aout, 2021
3	12 Novembre, 2021	29 Novembre, 2021
4	11 Février, 2022	28 Février, 2022

Chaque Date de Constatation (i) indiquée dans le tableau ci-dessus est indicative et est basée sur l'actuel calendrier des Jours Ouvrés et sur une estimation des Jours de Fixing.

Si la Date de Constatation (i) ne correspond pas à un Jour de Fixing, le prochain Jour de Fixing suivant devrait être la Date de Constatation (i).

Jour de Fixing Jour où le niveau de fixing officiel du Sous-Jacent est habituellement calculé et officiellement publié par le Promoteur du Fixing du Taux.

Discontinuité de l'Indice de Référence L'Agent de Calcul déterminera s'il faut utiliser un substitut ou un successeur à l'Indice de Référence qui est comparable à l'Indice de Référence en cas de discontinuité de l'Indice de Référence.

Jours Ouvrés New York, Londres, TARGET

Cote Officielle Une demande sera déposée afin d'inscrire la Note à la cote officielle du Luxembourg Stock Exchange (Marché Principal).

Marché Secondaire Goldman Sachs International offrira dans les conditions normales de marché des cotations quotidiennes permettant des ventes partielles du titre structuré. La fourchette achat-vente indicative attendue, dans les conditions normales de marché, est de 1,00%. Cependant, une situation peut survenir dans laquelle il n'y a pas de liquidité ou de marché secondaire pour ce produit, dans la mesure où l'Emetteur n'a pas l'obligation de créer de marché pour ce produit.

Valorisations Sur instruction, GSI mettra en œuvre des moyens raisonnables afin d'engager une tierce partie indépendante (la «Tierce Partie») pour qu'elle fournisse des valorisations ("Valorisations Indépendantes") directement à la partie qui les sollicite. GSI ne sera aucunement impliquée dans la fourniture ou le calcul des Valorisations Indépendantes et GSI ne sera d'aucune façon liée à ces Valorisations Indépendantes. Ni GSI ni ses affiliés ne peuvent être tenus responsables, directement ou indirectement, des services fournis par une telle Tierce Partie, de leur précision ou de leur exhaustivité.

Pas de majoration ou de Rappel en cas de changement de fiscalité : L'Emetteur ne majorera aucun paiement dû dans le cadre de la Note et ne compensera pas le porteur de la Note pour tout montant qui pourrait être retenu ou dû suite à une modification des lois de fiscalité en ce qui concerne la retenue à la source ou certaines exigences de reporting. L'Emetteur ne pourra pas non plus rappeler la Note dans ces circonstances.

INFORMATIONS SUR L'EMETTEUR

Émetteur	The Goldman Sachs Group, Inc., Delaware, US
Notation de l'Émetteur	A3 (Moody's) / A- (Standard & Poor's) / A (Fitch)
Dealer	Goldman Sachs International, Londres, GB

Traduction à titre d'information uniquement

Agent de Calcul	Goldman Sachs International, Londres, GB
Agent de Paiement	The Bank of New York Mellon, Londres, GB
Programme	Euro Medium Term Notes, Souche F
Type d'Instrument	Note, senior non sécurisée
Type	Régulé
Règlement	Euroclear, Clearstream Luxembourg
Droit Applicable	Droit de l'Etat de New York
Place de Juridiction	New York

Frais payés par GS:

Afin de couvrir ses coûts de distribution, les Commissions définies ci-après seront versées au Distributeur concernant cette opération par Goldman Sachs International ou l'un de ses affiliés (collectivement « GS ») :

(i) Une Commission initiale (toutes taxes comprises) de **4.15%** calculée sur le Montant de l'Emission qui sera versée au distributeur à la fin de la Période de Souscription,

(ii) Une Commission annuelle de 0.50% (toutes taxes comprises) calculée le 15 Février de chaque année à compter du 15 Février 2017 jusqu'au 15 Février 2022 sur l'encours détenu par les clients du Distributeur à chacune de ces dates.

Veillez vous référer aux Conditions Définitives pour plus de détail.

INFORMATIONS SUR L'OFFRE

Vous acceptez de : (i) ne pas pouvoir offrir, vendre ou livrer l'un des Titres décrits dans le présent document, quelle que soit la juridiction, sauf en conformité avec l'ensemble des lois qui y sont applicables, et (ii) de supporter, à vos propres frais, toutes les mesures nécessaires qui vous permettront d'acheter ou de revendre les Titres.

Lorsque vous recevez une commission de vente de la part de Goldman Sachs, vous confirmez que le paiement est en accord avec toutes les lois applicables du territoire sur lequel vous distribuez le produit, c'est-à-dire que (i) vous avez précisé la nature et le montant du paiement dans la mesure où vous êtes tenu de le faire (ii) vous avez confirmé que la réception d'un quelconque paiement de GS en votre faveur n'entre pas en conflit avec votre devoir d'agir dans le meilleur intérêt de ceux à l'égard desquels vous avez un tel devoir ; et (iii) vous avez déterminé que le paiement vise à améliorer la qualité du service de tout investisseur cherchant à investir dans les investissements exposés dans ce document.

INFORMATIONS SUR LES RISQUES

Risque de Crédit : Les investisseurs sont exposés au risque de crédit de Goldman Sachs. Si l'Emetteur devient insolvable ou ne peut pas honorer les paiements liés aux Titres pour n'importe quelle raison, vous perdrez tout ou partie de votre investissement. Une détérioration de la qualité du crédit de Goldman Sachs réduirait probablement la valeur de marché du titre et ainsi le prix qu'un investisseur peut recevoir pour ce titre en le vendant dans le marché.

Volatilité : Ces Titres sont des instruments volatiles. La volatilité fait référence au degré de variation imprévisible d'une certaine variable au cours du temps, dans le cas présent le prix, la performance ou le rendement d'un actif financier. La volatilité ne comprend pas la variation des prix ou le rendement des placements. Un instrument qui est volatil est susceptible de voir sa valeur augmenter ou diminuer plus souvent et/ou dans une plus grande mesure qu'un autre instrument qui n'est pas volatil.

Effet de levier : Ces Titres sont sujets à un effet de levier. Si un placement est sujet à un effet de levier, l'exposition effective à l'actif sous-jacent ou à la référence de paiement est accrue. L'effet de levier peut exposer les investisseurs à des pertes accrues lorsque la valeur de l'actif sous-jacent baisse. L'effet de levier peut être inclus dans les composants dérivés des instruments financiers complexes.

La combinaison de plusieurs types d'investissement : Ces Titres peuvent avoir certaines ou toutes les caractéristiques des produits de dette et des instruments dérivés. Ces éléments peuvent interagir pour soit rendre plus probable une perte en capital de l'investissement initial, soit produire un rendement plus important.

Retour sur investissement : Le prix de ces Titres et les revenus générés, le cas échéant, peuvent connaître une hausse ou une baisse. Vous pouvez réaliser des pertes sur tout investissement réalisé et il est possible que vous perdiez l'ensemble de votre investissement initial. Ces risques incluent, mais ne sont pas limités à, ce qui suit:

- Le prix de marché de ces Titres peut être influencé par de nombreux facteurs imprévisibles, y compris les conditions économiques, la solvabilité de GS, la valeur des sous-jacents et certaines décisions prises par GS (voir les **Conflits**

Traduction à titre d'information uniquement

d'Intérêts ci-dessous).

Par conséquent, si vous revendez vos Titres avant l'échéance, vous êtes susceptibles de recevoir moins que le prix d'émission des Titres.

- Dans le cas de Titres reposant sur un ou plusieurs indices ou d'autres actifs sous-jacents (collectivement, les «Sous-jacents»), les mouvements du prix des Titres peuvent ne pas être corrélés aux mouvements des prix des Sous-jacents; toute baisse ou hausse du prix d'un Sous-jacent est susceptible d'être plus que compensée par les mouvements des prix des autres Sous-jacents.
- Le prix de ces Titres peut être affecté négativement par l'activité de trading et les autres opérations de GS relatives aux Titres et/ou aux Sous-jacents.
- Le prix de ces Titres pourrait être fortement influencé par les décisions que GS pourrait prendre à sa seule discrétion, de temps en temps en tant qu'agent de calcul et/ou promoteur de l'indice, le cas échéant.

Information Pertinente : GS peut, en vertu de son statut d'émetteur, de conseiller ou autre, posséder ou avoir accès à des informations relatives à ces Titres, et/ou aux Sous-Jacents et aux instruments dérivés reposant sur ces Sous-Jacents (collectivement, les « Instruments Concernés »). GS ne sera pas tenu de vous divulguer de telles informations.

Absence de Garantie par une Bourse ou de Propriété de Contrat : Ces Titres ne sont garantis par aucune bourse ni n'entraînent la propriété de quelque contrat à terme que ce soit.

Pas de Liquidité : Il peut n'y avoir aucun marché pour ces Titres. L'investisseur doit être prêt à les détenir jusqu'à leur Date d'échéance. GS peut tenir un marché secondaire, mais n'est pas obligé de le faire. Si c'est le cas, GS peut cesser de le faire à tout moment et sans préavis.

Valorisation : En supposant qu'il n'y ait aucun changement des conditions du marché ou d'autres facteurs, la valeur de ces Titres à la Date d'émission peut être très inférieure au prix d'exécution à la Date de Transaction. Si vous réduisez votre investissement de manière anticipée, vous pourriez recevoir moins que le prix de rachat convenu.

Écarts de Prix : Tout prix pour ces Titres cotés par GS peut s'écarter de façon significative de (i) la valeur des Titres déterminée grâce aux modèles de valorisation de GS et (ii) tout prix coté par une tierce partie.

Marché des Devises : Les Titres libellés dans une devise étrangère sont soumis aux fluctuations des taux de change, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur la valeur, ou sur le revenu tiré, de l'investissement.

Risques sur le marché secondaire : L'Émetteur ou le Dealer, le cas échéant, prévoit dans des conditions normales de marché, de fournir un prix d'achat et un prix de vente pour ce Produit sur un intervalle de temps régulier. Cependant, l'Émetteur ou le Dealer, le cas échéant, ne s'engage pas à fournir de la liquidité soit par des prix d'achat ou de vente de ce Produit, ni n'est soumis à aucune obligation légale de coter de tels prix. Les investisseurs potentiels ne doivent pas s'appuyer sur leur capacité à vendre ce Produit à une date particulière ou à un prix particulier.

Dans certaines situations particulières de marché, pendant lesquelles l'Émetteur est incapable d'entrer dans des transactions de couvertures, ou lorsqu'il est très difficile d'entrer dans de telles transactions, la fourchette achat-vente peut être temporairement augmentée, afin de limiter les risques économiques de l'Émetteur.

AVERTISSEMENT

Conflit d'Intérêts : GS peut, de temps en temps, participer activement au marché en tant qu'acheteur ou vendeur des Instruments Concernés et avoir des positions longues ou courtes, ou acheter et vendre les Instruments Concernés (sur une base principale ou autrement) identiques ou liés à ceux mentionnés ici. Les activités de couverture et de trading de GS portant sur les Titres sont susceptibles d'affecter la valeur d'autres Instruments Concernés et vice versa. GS peut être l'agent de calcul ou le promoteur du Sous-Jacent et en tant que tel peut prendre des décisions affectant la valeur des Titres.

Ce document n'est pas une offre : Cette « Termsheet » a été préparée uniquement à des fins de discussion. Ce n'est ni une offre d'achat portant sur les Titres décrits, ni une offre visant à conclure un accord. Ni GS, ni aucun de ses dirigeants ou de ses employés ne sollicite une quelconque action basée sur ce document. Les Conditions Générales en vigueur sont soumises à discussion et à négociation, ainsi qu'à l'approbation du service juridique interne, du service de conformité et du service en charge du risque de crédit de GS.

Ce document n'est pas une représentation : GS ne fait aucune représentation quant à (a) la pertinence des Titres pour un investisseur en particulier (b) le traitement comptable approprié ou les possibles conséquences fiscales de l'investissement dans les Titres ou (c) la performance future des Titres soit en terme de valeur absolue soit par rapport à des investissements concurrents. Les variations de la solvabilité ou de la performance des Titres ou de tout Sous-Jacent peuvent affecter la valeur des Titres et pourrait aboutir à un rachat ou à une valorisation des Titres à un prix nul.

Ce document n'est pas une information complète : Cette « Termsheet » ne décrit pas de manière exhaustive les avantages et les risques des Titres et, si une transaction a lieu, elle sera remplacée par la documentation juridique finale qui pourra contenir des représentations à destination des investisseurs concernant, entre autres, l'offre, la revente et la couverture des Titres.

Ce document n'est pas une recommandation : Ce document ne saurait être interprété comme une recommandation d'investissement, ou un conseil financier, stratégique, juridique, réglementaire, comptable ou fiscal. Il ne prend pas en compte les objectifs de placement, la situation financière ou les besoins spécifiques des clients individuels. Certaines opérations, y compris celles impliquant des contrats à terme, des options et des Titres à rendement élevé, sont porteuses de risques substantiels et ne conviennent pas à tous les investisseurs. En conséquence, les clients doivent examiner si les Titres décrits ici conviennent à leurs situations particulières et devraient consulter leurs propres conseillers comptables, fiscaux, juridiques et conseillers en investissement avant d'investir. GS agit comme une contrepartie contractuelle et non comme un conseiller ou une fiduciaire. GS n'a pas la responsabilité de mettre à jour les opinions ou toute autre information contenue dans ce document.

Représentation : Si cette « Termsheet » donne lieu à une transaction, vous acceptez de ne pas offrir, vendre ou livrer les Titres dans une quelconque juridiction, sauf dans des circonstances qui seront en conformité avec les lois applicables dans cette juridiction, et vous acceptez également d'assumer à vos propres frais toute mesure nécessaire afin de vous permettre l'achat et la revente des Titres. Les restrictions standard de vente de l'Espace Economique Européen s'appliquent.

Distribution Européenne : Ce document a été préparé pour son destinataire par la Division « Dérivés Actions » de Goldman Sachs International («GSI») et n'est pas le produit du département de Recherche. GSI est autorisée par la Prudential Regulation Authority et régulée par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority.

Ce document n'est pas un prospectus : Ce document n'est pas, et ne doit en aucun cas être considéré comme un prospectus ou une publicité.

Divulgarion d'information : Aucune partie de ce document ne peut être (i) copiée, photocopiée, ou reproduite sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit ou (ii) redistribuée sans le consentement préalable et écrit de GS. Cependant, GS convient que, sous réserve des lois applicables, les caractéristiques des Titres permettant de profiter d'avantages fiscaux sur les impôts fédéraux américains, peuvent être divulguées sans que GS n'impose de limitation d'aucune sorte.

Pas de dépôts bancaires : Les Titres ne sont pas des dépôts bancaires assurés ou garantis par la United States Federal Deposit Insurance Corporation, le Deposit Insurance Fund ou tout autre organisme gouvernemental ou fonds de protection des dépôts géré par des banques publiques, privées ou communautaires.

Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) Withholding: Le paiement des Notes peut faire l'objet d'une retenue à la source de 30% concernant les impôts aux Etats-Unis en application de FATCA. Si un paiement des Notes fait l'objet d'une telle retenue à la source, aucun montant additionnel ne sera payé par l'Emetteur et le porteur de la Note recevra un montant inférieur à celui qu'il aurait dû recevoir autrement. Voir « l'Offering Circular » pour plus d'informations. Nous vous conseillons de consulter vos propres conseillers fiscaux concernant la loi américaine applicable et pour tout autre conseil officiel relatif à FATCA.

RESTRICTIONS SUR LA VENTE

États-Unis : Pas de vente aux ressortissants des Etats-Unis. Les Titres n'ont pas été enregistrés et ne seront pas enregistrés au titre de la loi de 1933 des Etats-Unis relative aux valeurs mobilières (U.S. Securities Act of 1933), telle qu'amendée (la « Loi ») et ne peuvent pas être offerts ni vendus aux Etats-Unis, ni pour le compte ou au profit de tout ressortissant des Etats-Unis (« US Person »), tel que défini dans la Loi. En conséquence, vous consentez à ne pas offrir ou vendre des titres aux Etats-Unis ou à tout ressortissant des Etats-Unis.

Royaume Uni : Cette « Termsheet » a une visée uniquement informative et ne constitue pas une invitation ou une offre à émettre, souscrire ou bien acquérir et disposer de Titres dans une quelconque juridiction. Cette « Termsheet » est uniquement adressée et destinée à des personnes hors du Royaume-Uni et à des personnes au Royaume-Uni qui ont une expérience professionnelle dans le domaine de l'investissement ou qui sont des « high net worth persons » en vertu de l'article 12 (5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (toutes ces personnes y étant désignées par le terme « Personnes Qualifiées ») et ne doit pas être utilisée ou invoquée par d'autres personnes au Royaume-Uni. Tout investissement ou activité d'investissement auquel le présent document se rapporte est réservée aux Personnes Qualifiées et ne peut être invoquée qu'auprès des Personnes Qualifiées. Cette « Termsheet » n'est pas un prospectus au sens des règles de prospectus énoncées au Royaume-Uni mais est un document de démarchage.

Si vous distribuez des « retail investment products » (comme définis par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority) de Goldman Sachs au Royaume-Uni et que vous êtes supposé recevoir une quelconque commission de la part de Goldman Sachs, vous devez notifier et garantir à Goldman Sachs que vous ne transférez aucune partie de cette commission à une quelconque contrepartie qui pourrait conseiller aux investisseurs d'acheter un « retail investment product » de Goldman Sachs.

Si vous êtes agréé et régulé par la Financial Conduct Authority ou si vous êtes agréé par la Prudential Regulation Authority et régulé par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority pour fournir des recommandations d'investissement à des investisseurs particuliers au Royaume-Uni et que vous fournissez des recommandations à des investisseurs particuliers en lien avec un « retail investment product » de Goldman Sachs, vous vous engagez à n'exiger aucune commission de la part de Goldman Sachs et à refuser un tel paiement qui vous serait offert. Goldman Sachs ne doit sous aucune circonstance faciliter le paiement d'une commission de conseil au nom des clients particuliers au Royaume-Uni.

Distribution à d'autres pays de l'Espace Economique Européenne (EEE) : S'agissant des États membres de l'Espace Economique Européen ayant transposé la Directive « Prospectus » (désignés par le terme « État Membre Concerné »), l'acquéreur des Titres déclare et convient qu'à compter de la date à laquelle la Directive « Prospectus » est transposée dans l'État Membre Concerné (la "Date de Transposition Concernée"), il n'a pas effectué et n'effectuera pas d'offre au public portant sur des Titres dans l'État Membre Concerné avant la publication d'un prospectus se rapportant aux Titres ayant été approuvé par l'autorité compétente

Traduction à titre d'information uniquement

dans cet État Membre Concerné ou le cas échéant, approuvé dans un autre État Membre Concerné et notifié à l'autorité compétente de l'État Membre en question, conformément à la Directive « Prospectus », mais il pourra, à compter de la date à laquelle la Directive « Prospectus » est transposée, faire une offre publique pour les Titres dans l'État Membre Concerné :

- à toute personne morale qui est un investisseur qualifié tel que défini dans la Directive « Prospectus »;
- à moins de 150 personnes physiques ou morales (autres que des investisseurs qualifiés telles que définis dans la Prospectus Directive);
- dans toutes autres circonstances relevant de l'article 3 (2) de la Prospectus Directive,

pourvu qu'une telle offre de Titres n'exige pas de GS qu'il publie un prospectus conformément à l'article 3 de la Directive « Prospectus » ou un supplément au prospectus conformément à l'article 16 de la Directive « Prospectus ».

En ce qui concerne les dispositions ci-dessus, l'expression « offre de Titres au public » par rapport à tout Titre dans tout État Membre Concerné, signifie la communication, sous quelque forme et par quelque moyen d'information que ce soit d'une information suffisante sur les conditions de l'offre et sur les Titres offerts de façon à permettre à un investisseur de décider d'acheter ou de souscrire à ces Titres, telle qu'elle peut être spécifiée dans cet État Membre par toute mesure transposant la Directive « Prospectus » dans cet État Membre, l'expression « Directive Prospectus » désignant la Directive 2003/71/EC (telle qu'amendée, y compris par Directive 2010/73/EU), et comprend toute mesure d'application correspondante dans l'État Membre Concerné.

Dans le cadre de sa distribution au Royaume-Uni et dans l'Espace Économique Européen, ce document a été émis et approuvé par Goldman Sachs International, qui est agréée et régulée par la Prudential Regulation Authority et par la Financial Conduct Authority; ce document n'est ni un rapport de recherche ni une publication du département de Recherche de Goldman Sachs.